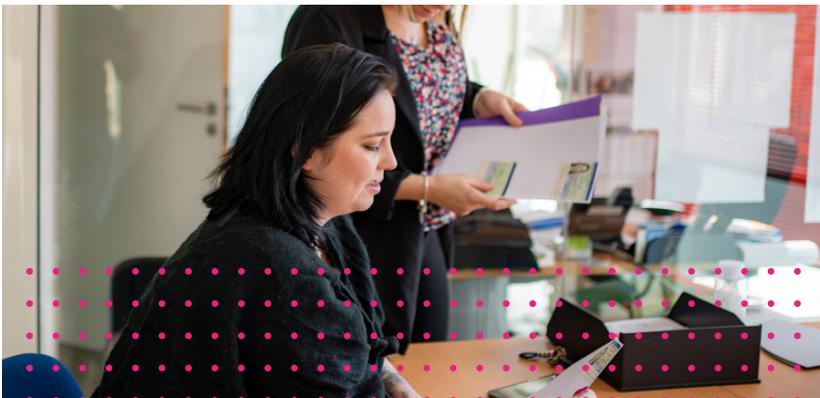


PROJET D'ENTREPRISE

34 rue Alexander Fleming,
85 000 La Roche-sur-Yon



LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE AU COEUR DU PROJET D'ENTREPRISE SOLITT EMPLOI

La mise en oeuvre d'actions concrètes pour le développement durable, le social, l'environnement et la société, sont indissociables de l'exercice de nos métiers. Nous pensons que l'entreprise a un rôle déterminant à jouer dans la mise en oeuvre du développement soutenable de nos sociétés modernes.

Notre implication dans la responsabilité sociétale se déploie au sein de l'entreprise et est diffusé vers l'ensemble de ses salariés, clients, fournisseurs, et parties prenantes.

La politique d'engagements responsables de SOLITT EMPLOI est un élément indissociable de sa stratégie pour atteindre des résultats économiques associés aux résultats environnementaux et sociaux.

Le développement de notre activité est intimement lié à un sens aigu de responsabilité sociale et environnementale, et se met en oeuvre avec un ensemble d'actions concrètes, raisonnés, éthiques et en améliorations régulière.



LES MISSIONS DE SOLITT EMPLOI

SOLITT EMPLOI, entreprise engagée dans la mise à disposition de salariés agit pour la montée en compétences de ceux-ci, le suivi de leur parcours et le développement du territoire par la mise en place de solutions pour pallier aux tensions de recrutements dans certains secteurs.

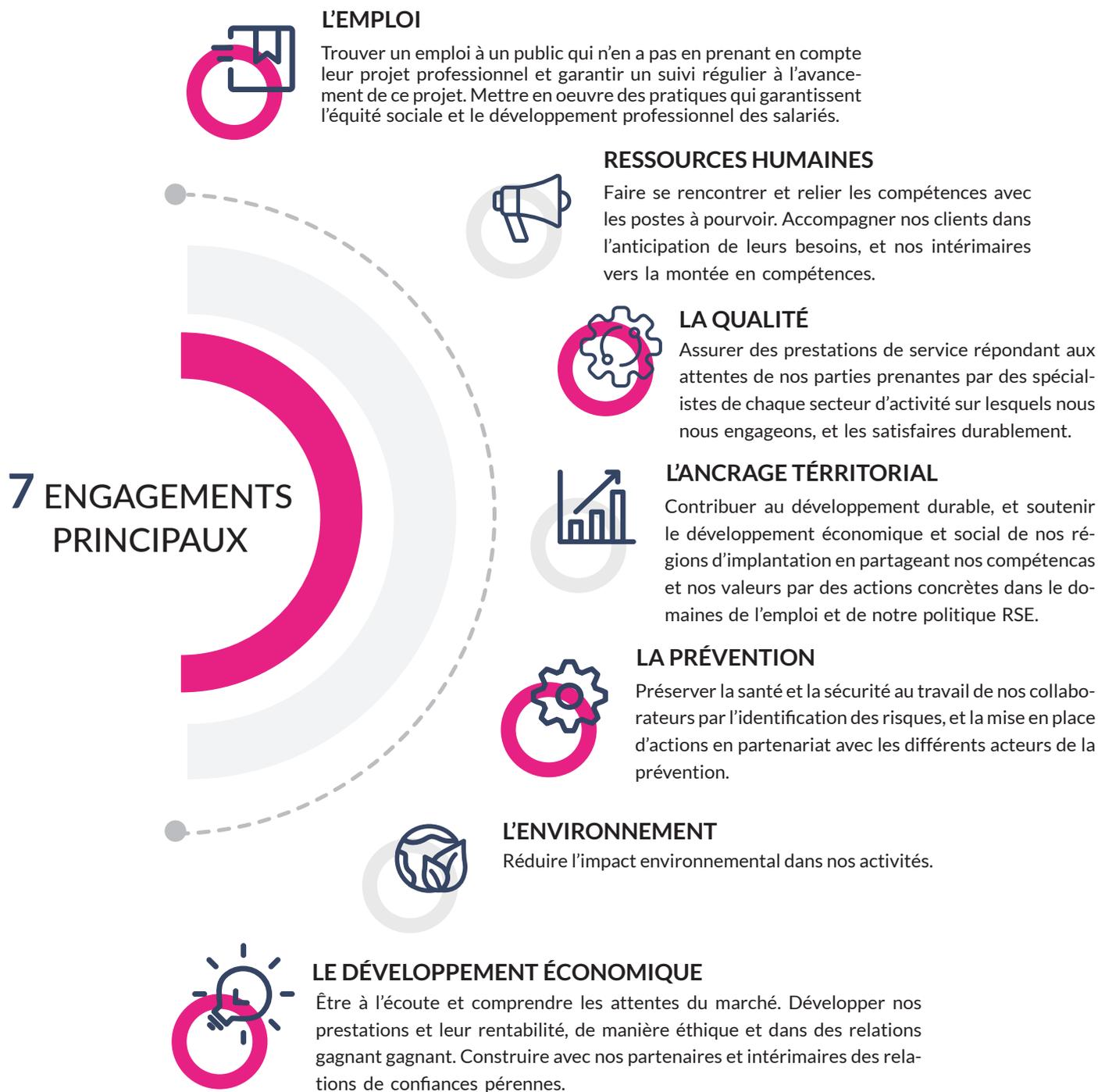
Première agence de travail temporaire agréée ESUS en France, SOLITT EMPLOI met au service de ses clients son expertise et son réseau de salariés qualifiés. Une équipe disponible, réactive et à l'écoute pour répondre au mieux aux besoins de nos clients grâce à des chargés d'affaires spécialistes dans leur domaine.

Filiale du groupe ESTILLE, SOLITT EMPLOI garantit une gouvernance participative et encadre les salaires des dirigeants et l'affectation du résultat (dividendes), et défend en parallèle un projet social :

- ✔ Une priorité donnée aux publics éloignés de l'emploi avec plus de 80% des publics accueillis demandeurs d'emploi et 50% de publics en situation de fragilité ;
- ✔ Une volonté de favoriser des parcours donnant accès à l'emploi durable (50% de sorties en CDI sur 3 ans ou pérennisés en CDI Intérimaire avec SOLITT EMPLOI).
- ✔ Un travail étroit avec les partenaires sociaux : pôle emploi, mission locale, structures IAE etc.

NOS ENGAGEMENTS

La politique de SOLITT EMPLOI intègre pleinement la responsabilité sociétale et se décline en 7 engagements principaux :



UN PROJET D'ENTREPRISE AU SERVICE DE NOS MISSIONS

L'élaboration du projet d'entreprise s'est faite de manière collaborative impliquant, salariés, clients, partenaires et intérimaires. Car c'est cette diversité d'acteurs qui fait la force quotidienne de SOLITT EMPLOI aujourd'hui et demain.

Des groupes de travail ont été constitués avec des permanents représentant l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Ces groupes se sont réunis de façon ponctuelle sur l'ensemble de l'année 2021 jusqu'en mars 2022 pour élaborer le projet stratégique sur 5 ans .

Enfin, c'est l'ensemble de nos salariés intérimaires qui a été invité à s'approprier et à enrichir le projet d'entreprise.

Le plan d'action se décline en 4 axes. Plusieurs de ces actions sont déjà engagées.



AXE 1

Assurer l'équilibre économique de SOLITT-EMPLOI par un développement raisonné de nos activités de mise à disposition de personnel qualifié sur le territoire en satisfaisant durablement nos clients



AXE 2

Assurer une gouvernance participative et se mobiliser pour la qualité de vie au travail des salariés permanents et intérimaires



AXE 3

Contribuer à la transformation sociale du territoire par la valorisation des métiers en tension et en réduisant l'empreinte environnementale de nos activités



AXE 4

Favoriser l'évolution professionnelle et la montée en compétences de tous nos salariés permanents et intérimaires

AXE 1 : Assurer l'équilibre économique de SOLITT EMPLOI par un développement raisonné de nos activités de mise à disposition de personnel qualifié sur le territoire en satisfaisant durablement nos clients

01 Renforcer les outils de pilotage de SOLITT EMPLOI

02 Co-construire des collaborations avec les acteurs partageant nos valeurs proches (NEOPTERA, TRAIT D'UNION, SITI INTERIM, SITI ADAPT, ADC...etc.)

03 Renforcer la stratégie commerciale (s'étendre à d'autres secteurs)

04 Développer l'activité de SOLITT-EMPLOI en Pays de la Loire et Bretagne

AXE 2 : Assurer une gouvernance participative et se mobiliser pour la qualité de vie au travail des salariés permanents et intérimaires

- 01 Améliorer les conditions d'emploi et de rémunération des salariés, (mise en place du CET, prime à la cooptation, ...)

- 02 Favoriser le dialogue social et la participation de tous aux orientations de l'entreprise (CSE, commission intégrant des salariés permanents et des salariés intérimaires...)

- 03 Prendre en compte la qualité de vie au travail de tous (EPI, suivi ponctuel en entreprise...)

- 04 Devenir une marque employeur construite avec ses salariés

AXE 3 : Contribuer à la transformation sociale du territoire par la valorisation des métiers en tension et en réduisant l'empreinte environnementale de nos activités

- 01 Devenir une passerelle incontournable vers l'emploi durable au service de la diversité et des territoires
- 02 Développer une politique d'achats responsables
- 03 Réduire l'impact des déplacements des permanents de SOLITT EMPLOI et des intérimaires sur l'environnement
- 04 Contribuer à réduire l'impact des déchets sur l'environnement
- 05 Collaborer avec les acteurs de la transition sur le territoire (chantiers éolien, délégation neoptera, ECHO-BAT, LB Eco Construction, PRO FIBRE, CAVAC etc.)

AXE 4 : Favoriser l'évolution professionnelle et la montée en compétences de tous nos salariés permanents et intérimaires

- 01 Agir dans la co-construction du projet professionnel de nos sorties de parcours IAE

- 02 Etudier toutes les demandes de formation

- 03 Mettre en place, en lien avec les organismes de formation, une offre innovante répondant aux besoins spécifiques de nos salariés et clients

- 04 Favoriser la mobilité professionnelles (reconversion et mobilité géographique)



34 rue Alexander Fleming, 85 000 La Roche-sur-Yon



02 51 46 19 72



contact@solitt-emploi.fr

